

# FORMULAIRE DE RÉPONSE

## Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



### Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca), répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
  2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
    - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
    - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca) ou (819) 293-6825

## Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

**Prénom et nom : Lise Roy**

**Adresse : 159 rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V  
1N5**

**Courriel : lroy@montmagny.com**

**Nom des organisations : CLD et la MRC de Montmagny  
MRC de Montmagny**

**Autres personnes ayant contribué au document :**

**Jean-Louis Proulx (CLD), Nancy Labrecque (MRC)**

# Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

## Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

## Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Les quatre grands défis identifiés quant à l'avenir des territoires sont effectivement à propos. Outre le fait de se greffer à l'ensemble du Québec ils englobent nos réalités locales.

### Démographie:

- La démographie, avec le vieillissement de la population, est un défi pour l'avenir d'une occupation dynamique du territoire, en secteur rural, mais il faut également y **inclure l'exode, des jeunes** qui se dirigent naturellement vers les grands centres pour compléter leur formation académique.

Pour la MRC de Montmagny, cette situation est accentuée par sa localisation géographique avec la concentration des formations techniques ou universitaires dans les grands centres comme Lévis et Québec, et par le manque de valorisation des opportunités de nos secteurs d'emplois traditionnels.

Le problème démographique est donc affecté par ces deux éléments qui contribue à la réduction d'un bassin intéressant de main-d'œuvre d'expérience et à la difficulté d'attirer et de retenir cette main-d'œuvre moins expérimentée mais dynamique et essentielle pour l'avenir du développement de la région.

### L'énergie :

- Nous croyons également que les énergies fossiles peuvent représenter une menace pour l'environnement, quoiqu'elles peuvent également représenter un apport économique important, mais aussi rendre plus difficiles l'occupation du territoire compte tenu de l'impact environnemental négatif relié à l'exploitation et l'entreposage de ce type d'énergie (pétrole, gaz naturel, etc...).

Notre territoire possède des ressources pour se préparer au contexte de transition

énergétique, notamment le potentiel éolien important.

La mise en valeur de nos principales ressources, tel que la forêt, le vent, l'eau, ainsi que le fleuve et la voie ferrée (Québec Central) pour la MRC de Montmagny, sont des défis de taille mais elle offre aussi des opportunités importantes et des alternatives intéressantes pour le développement harmonieux du territoire.

Le défi est de développer des outils pour faciliter la transition et en assurer une exploitation intelligente afin que cette mise en valeur et utilisation profitent aux bénéficiaires de la communauté.

### **L'environnement :**

Nous sommes d'accord avec les trois (3) énoncés concernant le défi des changements climatiques.

Le grand défi d'un plan pour l'occupation du territoire en lien avec les changements climatiques sera de rendre cet enjeu intéressant. Pour se faire il s'agira d'obtenir la collaboration et la reconnaissance de cet enjeu par les citoyens, auprès des acteurs locaux et régionaux, pour le développement d'un territoire ou d'une communauté en :

- les sensibilisant à cet enjeu;
- fixant des objectifs par région, selon la réalité propre à chacune;
- diffusant les bons coups et les actions innovantes (déjà entrepris et à venir) des communautés et des territoires;
- les informant des diverses opportunités, liées à cet enjeu, pour le développement économique de leur région ou de leur communauté;
- rendant accessibles des outils pour atteindre les objectifs fixés.

### **Vitalité sociale :**

- L'exercice de reconnaître et d'accompagner plus de 150 municipalités, dites très dévitalisées par une politique, demeure un moyen apprécié et un outil très intéressant pour tenter de créer des conditions favorables à la vitalité de ces communautés.

Par contre, certains éléments de cet outil doivent être adaptés (service de proximité à plus de 30 km, commerce existant avec un chiffre d'affaires de 200 000\$ et plus, ....) pour le rendre applicable à la majorité de ces communautés.

Les nouvelles technologies (internet, cellulaire, ... ) sont effectivement un atout important pour la vitalité sociale du territoire. Mais, il faut qu'elles soient non seulement accessibles dans les zones rurales, mais aussi que le plan de l'occupation du territoire prévoit des outils de sensibilisation et de mobilisation pour que les communautés puissent se les approprier et en tirer profit.

Finalement, nous sommes d'accord que le taux de décrochage scolaire avant la fin du secondaire est alarmant. Ce constat est amplifié lorsque l'on considère qu'il constitue une constante depuis plusieurs années. À notre avis, sur cet élément, le plan d'occupation du territoire devrait inclure le défi d'une remise en question profonde des interventions, de la façon d'intervenir et de la pédagogie proposée aux jeunes, qu'ils soient du milieu rural ou urbain. De plus, nous sommes d'avis que l'éducation est un enjeu de développement important pour le développement de la communauté. Le milieu doit avoir les moyens de pouvoir jouer un rôle actif et non seulement d'observateur. À titre d'exemple, pour le développement économique de nos entreprises, nous affirmons que la recherche et le développement technologique sont incontournables pour le positionnement international de nos entreprises sur l'échiquier mondial (nous sommes en quelque sorte condamné à innover comme certains

spécialistes le disent), la proximité et surtout les possibilités de partenariat avec les institutions du savoir sont vitales pour les milieux ruraux.

Les trois (3) plus grands défis seront de :

- mobiliser l'ensemble des partenaires afin d'identifier des approches et des solutions nouvelles et, surtout de permettre qu'elles soient mises en œuvre;
- permettre aux élus de jouer un rôle essentiel sur le plan de la vitalité sociale et les outiller pour qu'ils puissent assumer ce rôle;
- Déconcentrer les institutions et les services vers les milieux ruraux, c'est vital et urgent! Un peu comme le phénomène des saucisses « HYGRADE »... l'un attire l'autre et vice-versa (en effet, moins de service rend le milieu moins attrayant et parce qu'il est moins attrayant, moins de gens viennent s'y établir ce qui fait que moins de service sont rendus ... et parce que moins de services sont rendus ... on diminue le niveau de service... et ainsi de suite). Le résultat : « Une véritable spirale de déclin » qu'il faut inverser.

## Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

### Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

#### **Question 2A**

Chacun de ces énoncés se retrouvent à différents degrés d'importance, dans l'une ou l'autres des régions du Québec.

Ils sont tous aussi importants, l'un ou l'autre, pour l'occupation du territoire.

Dans l'ensemble, ces acquis représentent et façonnent le Québec.

Ils s'imbriquent l'un dans l'autre et forment un tout soit notre unicité et notre identité à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Que l'on parle d'action collective essentielle au développement des régions, de notre système social développé, d'initiatives de développement durable ou notre rayonnement culturel exceptionnel, ce sont tous des acquis qu'il faut protéger, supporter et/ou maintenir dans une vision à long terme.

La présence d'un des leaders mondiaux dans le domaine des transports collectifs (Bombardier), notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables et surtout l'immense potentiel qu'offre le vent, le soleil, les réserves en eaux douces, les terres agricoles et la forêt, place le Québec en avant plan sur l'échiquier international. Il est important que le milieu étudie les possibles partenariats pour tirer profits de ces acquis. Pour notre région, nous avons la proximité de Bombardier pour le développement de nos entreprises qui peuvent se positionner pour des contrats de sous-traitance (essaimage) avec ce leader.

Les outils d'expérimentation, mis en place, pour expérimenter et entrevoir des perspectives d'avenir (projets pilotes, laboratoires ruraux, projets ACCORD, consultations sur le climat, le pétrole, etc.) sont également des éléments qui pourront permettre au Québec et aux régions de mieux se positionner. Ce sont des éléments que nous possédons qui et représentent d'importantes opportunités pour le Québec.

Il s'agit maintenant de les exploiter dans une perspective de développement durable.

### **Les acquis à questionner :**

En regard des commentaires émis précédemment, on peut citer deux maillons faibles :

- Le déploiement du réseau d'éducation sur le territoire qui a été élaboré, selon un modèle du Québec dirigé vers les grands centres, et qui n'a pas encore su s'adapter vers l'orientation d'une occupation dynamique du territoire du Québec :
  - les chasses gardées de formation par institution sans regard sur les intérêts du développement des régions ou des besoins de celles-ci;
  - la pédagogie appliquée dans les écoles primaires et secondaires (ref. : question 1 – vitalité sociale);
  - l'adaptation du poids des programmes en fonction de la réalité des régions pour la mise en œuvre de ceux-ci.
- La politique de développement agricole qui, actuellement, favorise les grandes cultures et élevages intensifs pour l'exportation au détriment des petites productions en circuit court :
  - Il est noble de vouloir faire sa place devant la mondialisation des marchés par le déploiement de grandes concentrations de culture et d'élevage intensifs. Il est souhaitable de conserver cet objectif.
  - Il est tout aussi important de donner plus de place, d'encourager et de supporter le développement d'un modèle d'agriculture en circuit court (tenter de nourrir le village dans un esprit de développement durable et d'occupation du territoire).

### **Question 2B**

#### **Les acquis supplémentaires à reconnaître :**

- le climat social,
- l'aspect plus sécuritaire de notre environnement et en général (catastrophes naturelles moins fréquentes, guerre, criminalité etc. ),
- la liberté et le droit de parole,
- le climat normalement moins rigoureux que dans plusieurs régions du monde,
- l'hiver, la neige (potentiel à développer autour de cet acquis),
- et principalement en région :
  - le fleuve et les montagnes,
  - la qualité de l'air,
  - la qualité de l'environnement et de la nature,
  - son capital humain.

Ce sont ces éléments qui façonnent le Québec et qui, à divers égards, méritent qu'on les considère dans une perspective de développement d'une politique d'occupation du territoire.

La reconnaissance de ces acquis doit surtout être prise en compte lors de la recherche et de l'élaboration d'outils pour mettre en œuvre une telle politique d'occupation du territoire, bien adaptée à la réalité pour un Québec fort de ses communautés.

Un des autres acquis qui devrait être reconnu pour son importance sur le plan de l'occupation du territoire et sans aucun doute « la Politique nationale de la ruralité et son application terrain depuis 2002 ». La mobilisation, l'animation, le soutien et l'accompagnement des municipalités et des MRC sont les mots clés de cette Politique. Elle vise la prise en charge du milieu pour sa dynamisation et son développement.

Par l'autonomie que cette Politique laisse aux leaders locaux, elle place le Québec comme un modèle, en termes de développement rural.

Un rappel à l'effet qu'il serait important que la dimension occupation du territoire soit prise en compte. Il y a un coût économique que les milieux ruraux assument pour la non-densification des vastes espaces. Le déploiement de la fibre optique et de la téléphonie cellulaire dans les milieux ruraux en est le meilleur exemple actuellement.

Il est à noter que :

- la modulation des programmes ainsi que l'adhésion et l'application des objectifs de la Politique nationale de la ruralité par l'ensemble de l'appareil gouvernemental demeurent les maillons faibles de cette politique.

# Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

## Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

### **Question 3a**

C'est par le biais de projets ou d'enjeux communs que les rapprochements peuvent se faire.

La valorisation de la complémentarité entre la Métropole, la Capitale et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux pourraient passer par :

- la mise en place d'un réseau d'information efficace,
- le développement de rencontres de réseautage,
- de la sensibilisation sur la réalité rurale,
- par un lieu de partage, une tribune,
- le support de professionnels et pour le partage d'expérience (ref. : Québec-Sacré-Cœur)
- inviter les maires de ces villes à participer à la Journée de la ruralité afin de leur permettre de voir tout le dynamisme qui se passe sur ces territoires et pour les aider, à comprendre l'importance des (petits) milieux ruraux pour le développement d'une région et du Québec.

### **Il faut changer les perceptions.**

Faire la démonstration que la ruralité, ce n'est pas seulement de l'agriculture, c'est beaucoup plus que ça!

Plus de connaissance locale – connaissance régionale – avec un rapprochement vers les médias traditionnels :

Ex.:

- Avoir une émission d'information publique à la TÉLÉ qui traiterait de l'occupation du territoire, de la ruralité et de son mode de vie.
- Un reportage sur un urbain qui fait un séjour dans un milieu rural versus un rural qui fait un séjour en ville.

- Un reportage sur une nouvelle entreprise qui vient de s'implanter en région et/ou qui vient de démarrer (création d'emplois, qualité de vie pour la famille qui désire s'implanter, etc.)
- Les nouvelles de l'heure,
- Les événements,
- Les visites comme OCDE,
- Etc....

### **Question 3b**

La valorisation de l'apport des différentes communautés passe également par l'information. Les préjugés persistent.

Il faut focaliser sur les changements de perceptions.

Il s'agit de faire connaître leurs valeurs.

Là où il y a possibilité, de faire des rapprochements entre ces communautés, c'est l'union d'intérêts communs.

Il faut miser également sur la solidarité et sur l'ancrage culturel.

## Partie II : orientations et propositions

### Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

### Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

#### **Question 4a**

Oui, nous sommes en accord avec ces affirmations :

- Les principes et la vision qui sont proposés correspondent aux objectifs qui sont inscrits dans le plan de travail du pacte rural de la MRC de Montmagny et/ou qui sont véhiculés lors des différentes rencontres d'orientation et consultations publiques pour le développement des municipalités.
- Le schéma d'aménagement de la MRC de Montmagny préconise globalement le développement durable (utilisation des espaces déstructurés, protection des bandes riveraines, protection des terres boisées, etc....)

#### **Question 4b**

Un des aspects importants est sans contredit la personne soit « le capital humain » qui compose et habite le territoire.

La démographie est un défi nommé et la personne se situe au cœur de ce constat d'occupation du territoire.

L'attraction, l'accueil et la rétention de nouvelles populations s'avèrent donc être une solution importante pour assurer cette occupation du territoire.

Focaliser sur le capital humain afin que la vitalité sociale, dynamique et économique perdure sur nos territoires demeure l'enjeu réel.

Le capital humain, ce sont ces personnes qui assureront le développement économique, le démarrage d'entreprises, la création d'emplois et l'occupation dynamique du territoire. Il y a beaucoup de travail de sensibilisation à faire.

Pour y arriver, il est important **de renforcer** le volet de la communication et de la sensibilisation afin de s'assurer que les municipalités comprennent :

- qu'elles ont un rôle important à jouer dans l'occupation du territoire,
- que l'occupation du territoire passe par l'attraction, l'accueil et la rétention de nouveaux résidents,
- que la qualité de vie et les services offerts sont au cœur des actions pour le développement et l'occupation du territoire,

**Il est également important :**

- que les communautés connaissent, s'approprient et puissent utiliser les outils mis à leur disposition, pour le développement de leur milieu,
- d'encourager ces communautés « et/ou chaque individu » à maximiser leur contribution et faire en sorte qu'elles participent et génèrent des retombées pour les communautés.
- De sensibiliser les communautés au développement durable dans une vision prospective.

Les quatre principes applicables identifiés pour arriver à traduire dans l'action l'occupation du territoire sont : (à l'intérieur de l'information fournie)

- l'équité,
- la subsidiarité,
- la modulation,
- la diversification.

« **L'équité** telle que présenté suppose la recherche d'un traitement équitable des citoyens, et ce, peu importe leur lieu de résidence. Cette recherche d'équité commande l'assurance d'une couverture adéquate en matière de services (santé, éducation, etc.).... »

➤ **Principe auquel nous adhérons totalement**

C'est un élément sur lequel il faut mettre l'emphase.

Même si, à partir de nos territoires nous sommes d'abord et avant tout pour l'occupation du territoire rural, il n'en demeure pas moins qu'entre territoires nous sommes concurrentiels quant à l'attraction et la rétention de population.

Ce pouvoir d'attraction passe principalement par une couverture adéquate en matière de services (santé, éducation, communication, médias, ...).

Le rôle de l'État et de l'action collective locale est incontournable pour palier à l'insuffisance de services et exigera plus qu'une volonté exprimée du gouvernement.

**Les leviers pour faire la différence :**

Afin de maximiser la mise en œuvre des leviers pour le développement du territoire, l'État devra également établir un plan d'action pour assurer :

- l'adaptation et la modulation des programmes,
- la modification du rôle et des façons de faire des institutions en se basant sur les réalités locales et sur ce principe d'équité,
- l'implication des collectivités locales en fonction de leur capacité et de leur réalité,

- la collaboration et la malléabilité des syndicats dans la recherche de solutions temporaires et permanentes.

Il faut que l'État demeure conséquent dans la façon de mettre en place des outils de manière à ce que le principe d'équité soit observé et que l'ensemble des partenaires y adhère.

Il faut faire un rapprochement entre l'immigration, la migration et l'équité versus des milieux de vie attrayants en territoire rural et le développement économique de ces territoires.

#### **Question 4c**

##### **Reconquête et/ou conquête, occupation et défense d'un territoire.**

**Reconquête et/ou conquête :** parce que le territoire a déjà été plus densément peuplé et que sa dévitalisation est en marge du développement du territoire urbanisé.

**Occupation :** parce que ce mot dit tout « habité, peuplé, vivant, etc. »

**Défense d'un territoire :** Parce que ceux qui l'habitent, y travaillent, y vivent sont des ardents défenseurs, développeurs de ce même lieu en plaçant en filigrane la défense et la protection de ceux-ci.

## Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

## Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

### **Question 5a**

#### **Orientation 1 : Habiter**

Il est écrit : « Favoriser l'engagement des communautés dans l'aménagement écologique - - et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens » :

- Inclure dans ce libellé : « - en respectant l'éloignement des communautés - »

Sur le plan de l'aménagement :

- Supporter les actions permettant le développement résidentiel dans le périmètre d'urbanisation, et à proximité, notamment par un support et une ouverture aux demandes effectuées à la CPTAQ, en ce sens.

#### **Orientation 2 : Développer**

Il est écrit : « Privilégier une approche de développement axée sur les territoires, renforçant les capacités des communautés à innover, à prendre en charge leur propre développement durable pour saisir les perspectives de l'économie verte et du savoir. »

**Sur trois (3) plans** (économie, innovation et main d'œuvre) :

- Inclure dans le libellé « **Développer une culture entrepreneuriale forte** » d'abord chez les jeunes qui composeront la société de demain en passant par les écoles, les réseaux de télécommunications, les associations existantes, le site web, etc. que par les nouveaux retraités qui peuvent avec leur expertise, leur compétence développer des entreprises comme réorientation de carrière ou autres.

➤ **Au volet économie :**

- Inclure une modification de l'approche du développement agricole pour développer des outils et supporter le développement de fermettes, de culture ou d'élevage non intensifs ou à valeurs ajoutées (pas seulement valoriser les circuits courts),
- Supporter la mise en valeur de la forêt publique et l'appropriation de ces espaces verts par la population.

➤ **Au niveau de l'innovation :**

- Supporter le développement de produits différenciés et à valeur ajoutée des produits du bois et de la forêt,
- Modifier le mandat des institutions scolaires et les outiller pour leur permettre une collaboration à la collectivité et d'offrir un service adapté en fonction de la réalité des régions et de leurs besoins.

**Orientation 3 : Desservir**

La desserte de services est essentielle dans la rétention et l'attraction de nouvelles populations, de la main-d'œuvre et surtout de nos entreprises stratégiques situées notamment au sud de notre territoire.

**Sur le plan de la connectivité :** l'accès de la téléphonie numérique est jugé prioritaire par la MRC. Il reste des secteurs non couverts par le service situés au sud de son territoire. La faible densité de la population et la morphologie du territoire n'attirent pas les compagnies telles que Sogetel, Télus , Vidéotron etc. à s'implanter à l'extérieur des concentrations urbaines plus importantes. Donc il faut :

- Modifier la réglementation pour forcer les entreprises à couvrir l'ensemble du territoire avant d'obtenir l'autorisation exclusive de déployer le service dans les secteurs plus intéressants,
- Et/ou outiller la région afin qu'elle puisse assurer un tel déploiement essentiel à son développement.

**Sur le plan du transport :** les entreprises forestières et de transformation du bois situées au sud de notre territoire (qui est celui le plus dévitalisé de notre MRC) ont besoin de la remise en fonction de la voie ferrée traversant ce territoire. C'est un dossier majeur pour le développement des entreprises frontalières de notre MRC œuvrant dans la transformation du bois ainsi que pour la création d'emplois et pour le développement économique de la région. Leur compétitivité passe par la diminution des coûts de transport. La mise en place de ce projet permettrait donc :

- Assurer le maintien et la remise en état des infrastructures ferroviaires existantes (Québec Central) qui chevauchent cinq (5) MRC et trois (3) régions administratives,
- Soutenir le déploiement du modèle de transport collectif.

**Orientation 4 : S'approprier**

**Sur le plan de l'information locale et régionale :**

- S'assurer de développer des propositions adaptées respectant la réalité locale, la capacité du milieu et ayant un potentiel réel d'application dans ces communautés,

### Question 5b

L'orientation 2 « Développer » nous apparait la plus importante proposition notamment, sur le plan de l'économie, de l'innovation et de la main d'œuvre, en y ajoutant :  
« Assurer et accélérer le déploiement de la téléphonie numérique sur le territoire. »

### Question 5c

La MRC de Montmagny est déjà engagée dans différentes propositions/orientations : **habiter, développer, desservir et s'approprier** par la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité. De plus, grâce aux outils disponibles par le programme de diversification - Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles et le Fonds de soutien aux territoires en difficulté, la MRC vise à soutenir des initiatives permettant la diversification économique du territoire ciblé. De plus, par les mandats qui lui sont confiés, avec le schéma d'aménagement, de couverture de risques et les objectifs concernant la gestion des matières résiduelles, la réalisation d'une politique familiale, ... la MRC continue et maintient son engagement vers l'occupation de son territoire.

Le CLD de la MRC de Montmagny est lui aussi engagé par sa mission de développement économique et social sur l'ensemble du territoire. Rappelons que le CLD a pour mission de favoriser le développement harmonieux de tous les secteurs d'activité de son territoire en concertation avec les gens du milieu. Au service du développement de l'économie et de la création d'emplois, le CLD:

- favorise l'entrepreneuriat et les investissements dans les projets d'affaires,
- soutient l'émergence de projets structurants dans les communautés locales,
- mobilise l'ensemble des acteurs locaux vers des actions communes.

Étant mandaté, par la MRC, pour la mise en œuvre de la PNR et la diversification économique du territoire, le CLD s'inscrit également dans les objectifs proposés pour l'occupation du territoire, la dynamisation de ses communautés et à leur vitalité économique.

## Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Cet exercice a été intéressant quoiqu'un peu théorique.

Il aurait également été intéressant de demander les projets réalisés par les régions qui ont eu un impact économique et/ou écologique et/ou social important pour le développement du milieu afin que les autres puissent s'en inspirer (en terme de méthodologie de travail et de sensibilisation).

En terminant, il faudra également se questionner sur la décentralisation de réels pouvoirs (et des budgets rattachés) pour les régions en matière de santé, d'éducation, de développement économique, etc. La tendance du gouvernement à centraliser fait en sorte que les milieux ruraux sont continuellement en perte de services publics ... ce qui rend ceux-ci moins attrayants (avec moins d'emplois de qualité bien rémunérés)... et parce que les milieux ruraux sont moins attrayants à cause de la carence en services publics, moins de gens veulent y rester ou s'y établir... il s'agit souvent d'une spirale pas toujours positive pour les milieux ruraux. Cette décentralisation avec les budgets afférents devrait se faire en reconnaissant la notion d'occupation du territoire et le coût économique de l'occuper (on a qu'à penser au déploiement de la fibre optique ou de la téléphonie cellulaire) puisque si le seul critère de répartition est le « per capita » les milieux ruraux sont assurément perdants.

# Merci d'avoir contribué à cette consultation

## Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8

## Commentaires et information :

Site Internet : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)  
Courriel : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)  
Téléphone : (819) 293-6825

**Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).**